



---

**PROGRAMME RÉCAPITULATIF**

---

**LA PRATIQUE DE  
L'EXPERTISE  
JUDICIAIRE  
Parcours 1**

---

## **LA PRATIQUE DE L'EXPERTISE JUDICIAIRE**

### **Parcours 1**

**Mieux appréhender l'expertise : Définition, objectif et cadre**

#### PROGRAMME RÉCAPITULATIF

#### **Période de réalisation de la session**

---

Session ouverte du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023

#### **Durée totale estimée**

---

9 heures (travaux compris)

#### **Prix : 125 €**

---

Pour les avocats libéraux : possibilité de prise en charge par le FIF-PL à titre individuel selon les conditions de cet organisme (budget annuel FIF-PL de 750 euros, dans la limite des fonds disponibles)

Pour les avocats salariés : possibilité de prise en charge par l'OPCO selon les conditions de cet organisme

Autres publics : 125 euros

#### **Prérequis**

---

Le parcours s'adresse aussi bien aux jeunes avocats qu'à des avocats plus expérimentés. Leur intérêt pour en savoir plus sur l'arbitrage interne est déterminant pour l'inscription.

#### **Niveau**

---

- Actualisation : tout public et vie professionnelle
- Niveau 1 : acquisition des fondamentaux

## Séquences d'apprentissage

---

### 1<sup>ER</sup> PARCOURS ET OBJECTIFS :

#### ✓ **Module 1 : Objet et finalité de l'expertise.**

**Objectif pédagogique :** Quelle est la place d'une expertise judiciaire pendant une procédure ? Pourquoi l'expertise judiciaire prend-elle toute sa place dans le cadre d'une procédure judiciaire civile ? Et quelle est la posture de l'avocat, comment peut-il tirer parti d'une telle mesure d'instruction ? Connaître le sens et l'historique de l'expertise judiciaire, c'est un préalable indispensable à la bonne compréhension d'une telle mesure d'instruction.

#### ✓ **Module 2 : Les acteurs de l'expertise et leur rôle.**

**Objectif pédagogique :** Expert, collègue d'experts, magistrat, juge du contrôle des expertises, sapiteur... De nombreux acteurs interviennent lors d'une expertise judiciaire : à chacun correspond un rôle bien précis, et leurs responsabilités sont cadrées.

Quels sont ces rôles ? Pourquoi, quand et comment interviennent-ils ? C'est essentiel de savoir répondre à ces questions pour que l'avocat puisse être pertinent.

#### ✓ **Module 3 : Le cadre de l'expertise.**

**Objectif pédagogique :** Comment la mission de l'expert est-elle définie ? Par qui ? Selon quels critères ? Quelle est la marge de manœuvre de l'expert au cours des opérations ? Quelle posture doit-il adopter ?

Bien comprendre la posture de l'expert, son cadre de mission en tant que "bras droit de juge", ça permet à l'avocat d'orienter son travail vis-à-vis d'eux.

### \*2 masterclass animées par des professionnels et des experts qui interviennent dans le domaine de l'expertise judiciaire.

#### ✓ **Evaluation finale**

**Objectif pédagogique :** Valider et évaluer les acquis des apprenants à la fin de leur parcours de formation.

Des documents interactifs sous la forme d'infographies ou de présentations permettent également aux apprenants d'être actifs dans leur apprentissage.

## Auteurs scientifiques

---

### **Elizabéth MENESGUEN**

Avocate au barreau du Val-de-Marne, ancien Bâtonnier, ancienne présidente de la commission formation du CNB

### **Alain NUÉE**

Premier président honoraire près la Cour d'appel de Versailles

**Béatrice DESHAYES**

Avocate aux Barreaux de Paris et de Cologne, spécialisée en risques industriels et assurances

**Claude VALLET**

Magistrate honoraire- Cour d'appel de Nancy, Ancienne Présidente de Chambre de recours - Office Européen des Brevets

**Roch MENES**

Chirurgien, Expert judiciaire honoraire, président d'honneur de la Cie Nationale des Médecins de Justice

**Hervé FOULT**

Chirurgien Orthopédiste, Expert près la Cour d'appel de Paris

**Florence BOYER**

Avocate au Barreau de Paris, spécialisée en droit de la réparation du dommage corporel

**Sylvie PERRIN**

Commissaire aux Comptes - Expert-Comptable près la Cour d'appel de Versailles et du Centre

**Sylvie PATTE**

Ingénieur civil des constructions, Arbitre agréé CMATP et CMAP, Expert près la Cour d'appel de Versailles

**Antoine CHATAIN**

Avocat au Barreau de Paris, cabinet Chatain & Associés, exerçant en contentieux des affaires, responsabilité civile, informatique, risque industriel

**Dominique HAM**

Avocat au Barreau de Paris, cabinet Chatain & Associés, exerçant en contentieux de la responsabilité civile et des contrats, du risque industriel et de l'informatique

**Camille POTIER** Avocate au Barreau de Paris, cabinet Chatain & Associés, exerçant en droit pénal et financier

---

## Spécialisation / matière concernée

### L'EXPERTISE JUDICIAIRE

---

### Modalités d'assistance pédagogique

Le forum d'échanges sur la plateforme 360Learning qui héberge le parcours permet de poser des questions au référent expert du domaine « arbitrage » proposé par le Groupe Arbitrage du CNB. Ce dernier répondra sous 48 heures.

---

### Coordonnées de la personne chargée des relations avec les apprenants

**Alexandra VERDOT**

Responsable de la formation continue

[a.verdot@edase.fr](mailto:a.verdot@edase.fr)

04.91.54.43.63

**Référent "handicap" :**

**Anne BOCOVIK**

Directrice de l'EDASE

[a.bocoviz@edase.fr](mailto:a.bocoviz@edase.fr)

04.91.54.43.63

### **Modalités de sanction de la formation**

---

Remise d'une attestation de fin de formation par l'école.